

Sommaire

Le mot de la direction	3
Construisez votre parcours de formation	4
Les règles de progression des étudiants de licence	4
CLIL – DELANG – Le CLES – Le CRL	6
La maison de la médiation	9
Services à l'étudiant	10
La bibliothèque Humanité	11

Le mot de la responsable de formation	12
Responsables des formations	13
Structure	14
Modalités de contrôle des connaissances	15
Licence humanités	
Semestre 1 – programmes	17
Semestre 2 – programmes	28

Licence HUMANITÉS

Chères étudiantes, chers étudiants,

Avec près de 7 000 étudiants, forte d'une équipe de plus de 200 enseignants et enseignants-chercheurs, de 400 chargés de cours et d'une trentaine de personnels administratifs, la Faculté des Humanités de l'Université de Lille est l'une des plus grandes unités de formation et de recherche dans son secteur en France. Vous y serez formés, à la recherche et par la recherche, dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres classiques et les lettres modernes, la philosophie et les sciences du langage. Toutes ces disciplines sont essentielles pour comprendre le monde qui nous entoure voire pour le transformer.

S'appuyant sur ses sept départements et sur cinq laboratoires de recherche réputés, votre Faculté des Humanités est en partie l'héritière de la Faculté des lettres de l'Université de Lille où ont enseigné de grandes figures intellectuelles comme Michel Foucault ou Jacqueline de Romilly. Les riches bibliothèques de notre Faculté témoignent de cette histoire qui continue de s'écrire avec vous. La Faculté des Humanités est un lieu vivant où exposent des artistes, interviennent des écrivains et où se tissent des liens qui, je l'espère, vous enrichiront toute votre vie.

Notre Faculté est aussi un lieu ouvert grâce à tous les partenariats mis en place avec de grandes institutions scientifiques et culturelles, avec des associations ou des entreprises. Grâce à eux, votre insertion professionnelle en sera facilitée.

Enseigner et se former à la Faculté des Humanités doit être une chance. Nous ferons tout notre possible pour que vous puissiez la saisir.

Au nom de la Faculté, je vous adresse tous mes vœux de réussite.

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Professeur des Universités

Doyen de la Faculté des Humanités

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire.

Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.

Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'Enseignements (UE). De façon générale, ces UE se répartissent en UE fondamentales, UE complémentaires, une UE de langue (UE 9) et un enseignement consacré à l'élaboration de votre projet d'étudiant (UE10).

UE 10 PROJET DE L'ETUDIANT

Les enseignements de l'UE 10 « Projet de l'étudiant » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « **Intégration** », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

A partir du semestre 2, vous choisissez votre UE 10 en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un module **d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance)**, organisé du semestre 2 au semestre 6.

LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANT-E-S DE LICENCE

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursus licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
 - si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
 - si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

• - JURYS D'ANNEE

- **Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**

- l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
- l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
- l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des**

deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.

- La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
 - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
 - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
 - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).
- Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

•	• SEMESTRE IMPAIR (SI)		• SEMESTRE PAIR (SP)		• ANNEE	
	• Session 1	• Session 2	• Session 1	• Session 2	• Résultats	
•	• (SI s1)	• (SI s2)	• (SP s1)	• (SP s2)	• Jury annuel 1 (post sessions 1)	• Jury annuel 2 (post sessions 2)
• Cas 1	• ADM	• -	• ADM	• -	• ADM	•
• Cas 2	• ADM	• -	• AJ	• ADM ou AJ	• ADM si résultats : • $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$	• ADM si résultats : • $(SI\ s1 + SP\ s2) / 2 > ou = 10$
• Cas 3	• AJ	• -	• ADM	• ADM ou AJ	• ADM si résultats : • $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$	• ADM si résultats : • $(SI\ s2 + SP\ s1) / 2 > ou = 10$
• Cas 4	• AJ	• ADM ou AJ	• AJ	• ADM ou AJ	• AJ	• ADM si résultats : • $(SI\ s2 + SP\ s2) / 2 > ou = 10$

• **Attention :** la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les **UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.**

• - **JURYS DE DIPLOME**

- **DEUG, licence**

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
 - au titre de la deuxième session :
 - aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
 - aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

•

• Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Important : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

• **CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE**

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact : clil@univ-lille.fr / Téléphone: 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Il en est de même pour l'espagnol à l'UFR MIME, à la Faculté SHAP, et au Département Sciences de l'Éducation de l'UFR DECCID.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du DELANG - Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec des points bonus (cf. rubrique CLES du site du CLIL) ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : crl@univ-lille.fr

Contact : cles@univ-lille.fr

LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs. Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : crl@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

SERVICES À L'ÉTUDIANT

<p>L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation :</p> <p>ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION – SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.</p> <p>Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ont fusionné le 1er janvier 2018. Les coordonnées de certains des services cités ci-dessous sont susceptibles d'évoluer. Consultez le site internet www.univ-lille.fr</p> <p>Ligne générale ULille – campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58</p>	
<p>CAMPUS PONT-DE-BOIS</p> <p>BÂTIMENT A – ENTRÉE A8</p>	
<p>SCOLARITÉ</p> <p>Accueil général étudiant 03.20.41.62.10</p> <p>Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>VIE ETUDIANTE Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr</p> <p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03.20.90.74.05</p>	<p>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) Hubhouse 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>INTERNATIONAL Service des Relations Internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr</p> <p>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr</p>
<p>BÂTIMENT F</p>	<p>BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)</p>
<p>ÉTUDES DOCTORALES</p> <p>École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</p>	<p>Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr</p> <p>Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr</p>
<p>BIBLIOTHÈQUE UNIV</p>	<p>HALL BÂTIMENT A</p>
<p>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille.fr/bibliotheques/</p>	<p>Service Culture 03.20.41.60.25 culture.univ-lille.fr</p> <p>SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr</p>

Bibliothèque Humanités (Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage) <https://bhuma.univ-lille.fr/>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 62 000 monographies, dont 42 000 cataloguées ainsi que plus de 710 titres de périodiques.

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du Service commun de la documentation. La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Règles de prêt

USAGERS	NOMBRE D'OUVRAGES	DURÉE DE PRÊT	RENOUVELABLE
LICENCE	illimité	14 jours	oui
MASTER, DOCTORANTS & ENSEIGNANTS	illimité	28 jours	oui

Le prêt entre bibliothèques (PEB) est accessible à tous et gratuit.

La bibliothèque met à votre disposition tous les documents papier attendus pour le bon déroulement des enseignements, ainsi que ceux liés à la préparation des concours de l'Agrégation et du CAPES.

Ressources électroniques : (**attention, ne pas maintenir les liens URL, ils seront faux en septembre !!**)

Vous avez accès à nos revues en ligne et nos E-books, et à de nombreuses ressources électroniques. Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources.

La grande majorité des ressources électroniques sur abonnement est accessible à distance à partir de votre ENT (rubrique services documentaires).

Ouverture et services :

La BHUMA est ouverte du lundi au jeudi : 9h à 19h et le vendredi de 9h à 18h.

Elle ouvre ses portes dès le 2 septembre 2019.

La BHUMA est située dans le Bâtiment A, forum-1, salle A1-727.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, un scanner, un correcteur orthographique et syntaxique professionnel (Antidote), une machine à relier ou téléagrandisseur sont à disposition des usagers ;
- Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de valerie.cazin@univ-lille.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours) ;
- Une aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

Animation :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats (littéraires, artistiques ou philosophiques).

De nombreux événements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr>

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre (ingénieur d'études, chargé de ressources documentaires)

Contact : 03 20 41 61 81 frederic.gendre@univ-lille.fr

Adjointe : Valérie Cazin (bibliothécaire assistante spécialisée) Contact : 03 20 41 65 42 valerie.cazin@univ-lille.fr

Web et réseaux sociaux : <https://bhuma.univ-lille.fr/> https://twitter.com/BHUMA_UnivLille

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma> https://www.instagram.com/BHUMA_UnivLille/

LA LICENCE HUMANITES

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans la première année de la licence humanités.

Cette licence pluridisciplinaire vous permet de suivre pendant deux ans des cours dans un large éventail de disciplines avant de vous spécialiser en Histoire, en Lettres modernes ou en Philosophie en troisième année. Ces trois disciplines représentent les « majeures » de cette formation et sont accompagnées par les « mineures » : Arts (Théâtre, cinéma, musique, danse), les Langues et cultures antiques et les Sciences du langage. Les connaissances apportées par ces disciplines vous fourniront une vision approfondie de différents aspects de l'action et de la créativité humaines dans leurs aspects diachroniques et synchroniques: Les événements qui ont formé et continuent à former le monde dans lequel nous vivons ; le fonctionnement du langage et les formes littéraires dans lesquels les hommes et les femmes se sont exprimés à travers les siècles ; la pensée humaine et les questions qui se sont posées à travers les siècles et se posent toujours concernant la place de l'être humain dans le monde et la nature de celui-ci ; les différentes formes de créativité artistique, leurs évolutions et leurs rapports avec la société ; les origines antiques (grecques et romaines) de la culture et des langues contemporaines. Ces différentes disciplines sont complémentaires et s'enrichissent mutuellement ; des cours interdisciplinaires spécifiques à la licence humanités vous aideront à faire le lien entre les disciplines et à développer vos propres réflexions.

Du point de vue pratique, la maîtrise d'autant de disciplines en vue d'une spécialisation en troisième année demandera une quantité importante de travail de votre part. Afin de vous permettre d'acquérir les bases nécessaires pour la troisième année, les UE (Unités d'enseignement) d'Histoire, de Lettres modernes et de Philosophie sont doubles, c'est-à-dire qu'au lieu d'être composées de 24 heures de cours par semestre, elles comprennent 48h de cours (42h dans le cas de la Philosophie). Ainsi, pendant les deux premières années (semestres 1-4) vous étudierez les différentes époques de l'Histoire depuis la préhistoire jusqu'au monde moderne, les différentes époques et genres littéraires en Lettres modernes et, en Philosophie, l'histoire de la philosophie antique et moderne suivie d'une introduction à différents domaines. Tous ces cours ont été choisis parmi les cours des licences en question, ils sont donc conçus pour les spécialistes de chaque discipline. En plus de ces cours empruntés aux autres licences, des cours spécifiques à la Licence humanités proposent des approfondissements dans les disciplines majeures à partir du deuxième semestre. Vous acquerez ainsi une large culture générale de haut niveau qui prépare et enrichit l'étude de votre discipline choisie en L3.

A la sortie de cette licence vous aurez accès aux mêmes débouchés que les étudiants titulaires de la licence de la discipline dans laquelle vous êtes spécialisé en troisième année (avec l'exception des concours de l'enseignement en Histoire qui requièrent des compétences supplémentaires en géographie). Dans le cadre de l'UE10 (Projet de l'étudiant) au Semestre 2 les enseignants des disciplines majeures vous présenteront les débouchés afin de vous aider à faire votre choix de spécialité en troisième année. Vous pouvez néanmoins commencer dès maintenant à faire des recherches vous-même sur les poursuites des études dans les trois disciplines majeures et les différentes professions auxquelles mènent ces diplômes en regardant les sites des départements et UFR concernées.

A l'Université Lille 3 vous trouverez aussi des lieux et des outils qui vous permettront de travailler de manière efficace et indépendante. Outre la Bibliothèque universitaire et les ressources électroniques proposées par le Service Commun de Documentation (SCD) de l'Université, les bibliothèques des UFR proposent des fonds riches et représentent des lieux adaptés au travail individuel : la Bibliothèque Humanités (Arts, Lettres modernes, Sciences du langage) ; la Bibliothèque de philosophie et la Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité (Histoire et Histoire de l'art antiques, Langues et littératures antiques) dans la Faculté Humanités et, dans l'UFR des Sciences historiques, artistiques et politiques, la Bibliothèque Michelet (Histoire et Histoire de l'art). Vous bénéficiez aussi d'une équipe d'enseignants et un personnel administratif soucieux de votre réussite qu'il ne faut pas hésiter à contacter si vous avez des questions ou des problèmes.

Responsable pédagogique des licences humanités : Gabrielle RADICA

Responsable pédagogique : Yves BAUELLE

yves.baudelle@univ-lille.fr

Le responsable pédagogique aide et conseille les étudiants et travaille en partenariat avec les correspondants enseignants.

Secrétaire : Karine CARDON

karine.cardon@univ-lille.fr

La secrétaire pédagogique peut vous aider pour tout problème administratif, pédagogique, etc.

Un panneau d'information situé au secrétariat du département lettres modernes donne des renseignements dont vous avez besoin (dates examens, absences ...) il est à consulter régulièrement.

☎ 03.20.41.62.44

Vous trouverez ci-dessous les adresses e-mail des correspondants enseignants-chercheurs :

Arts : alain.desjacques@univ-lille.fr

Histoire : caroline.husquin@univ-lille.fr

Lettres modernes : emilie.picherot@univ-lille.fr

Philosophie : gabrielle.radica@univ-lille.fr

Sciences du langage : katia.paykin@univ-lille.fr

**SEANCE DE PRÉ-RENTRÉE :
MARDI 10 SEPTEMBRE à 14h00
Salle : A1.760**

Cette séance concerne tous les étudiants dont c'est la première inscription en première année en licence humanités.

Votre présence y est obligatoire.

Les cours auront lieu à partir du **lundi 16 septembre 2019**

STRUCTURE

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<p>UE 1 Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiation à l’histoire ancienne CM - Initiation à l’histoire contemporaine CM - Histoire ancienne et contemporain TD 	<p>UE 1 Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiation à l’histoire médiévale CM - Initiation à l’histoire moderne CM - Histoire médiévale et moderne TD
<p>UE 2 Lettres modernes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions littéraires - Littérature du 17^e siècle (théâtre) 	<p>UE 2 Lettres modernes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poésie des 19^e et 20^e siècles - Littérature comparée
<p>UE 3 Philosophie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la philosophie ancienne CM - Histoire de la philosophie ancienne TD 	<p>UE 3 Philosophie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la philosophie moderne CM - Histoire de la philosophie moderne TD
<p>UE 4 Humanités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux Humanités 	<p>UE 4 Humanités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement des fondamentaux : histoire
<p>UE 5 Sciences du langage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Linguistique générale pour non spécialistes 	<p>UE 5 Sciences du langage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Linguistique générale pour non spécialistes
<p>UE 6 Arts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux arts 	<p>UE 6 Arts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux arts
<p>UE 7 Langues et cultures antiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lire les mythes 	<p>UE 7 Langues et cultures antiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Littérature et civilisation grecques et romaines
<p>UE 8 Langues anciennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Latin niveau 1 - Latin niveau 2 - Grec niveau 1 	<p>UE 8 Langues anciennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Latin niveau 1 - Latin niveau 2 - Grec niveau 1
<p>UE 9 Langues vivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au choix 	<p>UE 9 Langues vivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au choix
<p>UE 10 Intégration</p>	<p>UE 10 Projet personnel de l’étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des disciplines majeures et des débouchés professionnels - Culture numérique

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Semestre 1 (CT=Contrôle terminal CC Contrôle continu)

3 crédits par UE – coef. 1	SESSION 1	SESSION 2
UE 1 Histoire : - Initiation à l’histoire ancienne CM - Initiation à l’histoire contemporaine CM - Histoire ancienne et contemporain TD	CT (CM) CC (TD)	CT (CM) CT (TD)
UE 2 Lettres modernes : - Notions littéraires - Littérature du 17 ^e siècle (théâtre)	CC	CT
UE 3 Philosophie : - Histoire de la philosophie ancienne (CM) - Histoire de la philosophie ancienne (TD)	CC	CT
UE 4 Humanités : - Introduction aux Humanités	CC	CT
UE 5 Sciences du langage : - Linguistique générale pour non spécialistes	CC	CT
UE 6 Arts : - Introduction aux arts	CC	CT
UE 7 Langues et cultures antiques : - Lire les mythes	CC	CT
UE 8 : Langues anciennes : - Latin niveau 1 - Latin niveau 2 - Grec niveau 1	CC	CT
UE 9 Langues vivantes : Anglais Voir pôle LANSAD - Autres langues :	CC Voir pôle LANSAD	Anglais : Oral - Autres langues : voir pôle LANSAD
UE 10 Intégration		

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Semestre 2 (CT=Contrôle terminal CC Contrôle continu)

3 crédits par UE – coef. 1	SESSION 1	SESSION 2
UE 1 Histoire : - Initiation à l’histoire médiévale CM - Initiation à l’histoire moderne CM - Histoire médiévale et moderne TD	CT (CM) CC (TD)	CT (CM) CT (TD)
UE 2 Lettres modernes : - Poésie des 19 ^e et 20 ^e siècles - Littérature comparée	CC	CT
UE 3 Philosophie : - Histoire de la philosophie moderne (CM) - Histoire de la philosophie moderne (TD)	CC	CT
UE 4 Humanités : - Approfondissement des fondamentaux : histoire	CC	CT
UE 5 Sciences du langage : - Linguistique générale pour non spécialistes	CC	CT
UE 6 Arts : - Introduction aux arts	CT	CT
UE 7 Langues et cultures antiques : - Littérature et civilisation grecques et romaines	CT	CT
UE 8 Langues anciennes -Latin niveau 1 - Latin niveau 2 - Grec niveau 1	CC	CT
UE 9 Langues vivantes : Anglais Voir pôle LANSAD - Autres langues :	CC Voir Pôle LANSAD	Anglais : Oral - Autres langues : voir pôle LANSAD
UE 10 Projet personnel de l’étudiant : Présentation des disciplines majeures et des débouchés professionnels - Culture numérique	CC	CT

LICENCE HUMANITÉS

SEMESTRE 1

UE 1 HISTOIRE

(3 crédits – coef.1) (CM de 2h par semaine et TD de 2h par semaine) = (48h)

INITIATION À L'HISTOIRE ANCIENNE

Nom de l'enseignant : **Dominic MOREAU**

Pré-requis : aucun

Compétences visées : Acquisition de connaissances de base en histoire grecque et romaine, de l'Âge du bronze à l'Antiquité tardive, plus spécifiquement sur la période classique des deux domaines enseignés.

Contenu de la formation : - Histoire grecque : des civilisations égéennes à la Bataille d'Actium (II^e millénaire – 31 av. J.-C.).

- Histoire romaine : de la pénétration de l'espace villanovien par les Étrusques à la veille du Moyen Âge byzantin (I^{er} millénaire av. J.-C. – VII^e s. ap. J.-C.).

Bibliographie succincte :

- Amouretti, M.-C. et F. Ruzé, avec la collab. de P. Jockey, *Le monde grec antique*, 5^e édition, Paris, 2011 (HU. Histoire).

- Christol, M. et D. Nony, *Rome et son empire*, 5^e éd., Paris, 2011 (HU. Histoire).

- Le Bohec, Y., M. Le Glay et J.-L. Voisin, *Histoire romaine*, 3^e éd., Paris, 2016 (Quadrige. Manuels).

- Orrieux, C. et P. Schmitt-Pantel, *Histoire grecque*, 3^e éd. mise à jour, Paris, 2016 (Quadrige. Manuels).

Évaluation : CT

INITIATION À L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Noms des enseignants : **Matthieu de OLIVEIRA (6 premières semaines) & Gabriel GALVEZ-BEHAR (six semaines suivantes)**

Noms des intervenants : Philippe Castermans, Claire Barillé, Sylvain Lesage, Gabriel Galvez-Behar, Pierre Guivaudon, Ivan Burel, Déborah Dubald, Jonas Campion.

Pré-requis : Bonne connaissance des programmes d'histoire contemporaine du second cycle concernant la France depuis 1848.

Compétences visées : Culture générale historique de l'histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles.

Contenu de la formation : En guise d'initiation à l'histoire contemporaine, le cours aborde et les travaux dirigés approfondissent les mutations de tous ordres connues par la France depuis le milieu du XIX^e siècle et jusqu'au début du XXI^e siècle.

Travail de l'étudiant hors présentiel : 40 h. Exposés, contrôles de connaissances. Lecture, prise de notes et mise en fiches de l'un au moins des ouvrages cités ci-dessous.

Bibliographie succincte : Le manuel de base est celui M. Winock, *La France politique XIX^e-XX^e*, Paris, Le Seuil, 2003.

Pour approfondir tel ou tel aspect, l'étudiant(e) pourra se reporter à divers manuels, tels que :

Claire Fredj, *La France au XXe siècle*, Paris, PUF, 2014

Jean Garrigue et Philippe Lacombrade, *Histoire de la France au XIXe s. 1814-1914*, Paris, A. Colin, 2015

Antoine Prost, *Petite histoire de la France, De la Belle Époque à nos jours*, Paris, A. Colin, 2013

HISTOIRE CONTEMPORAINE ET ANCIENNE TD

Volume horaire : 2h TD par semaine : (12h TD histoire contemporaine et 12h TD histoire ancienne)

Noms des enseignants : **Dominique BALVET** et **Caroline HUSQUIN**

Histoire contemporaine

Cet enseignement propose aux étudiants un panorama de l'histoire de la France au XXe siècle, essentiellement sous l'angle politique.

Chaque semaine seront proposés deux thèmes d'exposés sur une problématique particulière (ex: les femmes durant la Première Guerre mondiale) et sur un événement (ex: le 13 mai 1958 et le retour de de Gaulle au pouvoir).

Les étudiants seront évalués sur ces exposés oraux et sur un contrôle écrit en fin de semestre, portant sur les thèmes abordés lors des séances d'enseignement.

La lecture de l'ouvrage de Jean-Paul Barrière, *La France au XX e siècle* (Hachette, coll. Education) est recommandée."

Histoire ancienne

Compétences visées : acquisition des connaissances de base en Histoire grecque et romaine. Assimilation de la chronologie et des repères géographiques. Premiers pas vers l'analyse de documents.

Contenu de la formation : ce TD viendra en appui du cours magistral afin d'en approfondir certains aspects par l'étude des textes anciens d'auteurs grecs et romains.

Travail de l'étudiant hors présentiel : lecture d'un manuel.

Bibliographie succincte :

Christol, M., Nony, D., *Rome et son empire*, 5 e éd., Paris, 2011 (HU. Histoire).

M.-C. Amouretti, F. Ruzé, *Le monde grec antique*, Paris, 2011 (HU. Histoire).

Évaluation : CC.

UE 2 LETTRES MODERNES

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (48h)

LES NOTIONS LITTÉRAIRES

Noms de l'enseignant : **Stéphane CHAUDIER, Rebecca LEGRAND**

Ce TD fournit aux étudiant-es un polycopié présentant le classement raisonné des principales figures de style, définies et illustrées ; ce polycopié est à apprendre par cœur. En présence des étudiants, le cours passe en revue les notions nécessaires à l'explication des textes littéraires, qui seront abordés par genre (exemplier fourni à la rentrée).

Évaluation :

- contrôle continu : participation obligatoire aux rencontres littéraires du Prix du roman étudiant et compte-rendu des entretiens avec les auteurs reçus.
- terminal : 2h

Compétences visées : être capable de commenter un texte littéraire en utilisant les termes justes pour l'analyser dans sa forme et ses effets ; identifier les moyens d'expression et de composition mis en œuvre par un écrivain.

THEATRE ET REVOLTE au XVII^e siècle

Noms des enseignants : **Frédéric BRIOT, Frank GREINER**

Le théâtre du XVII^e siècle a souvent célébré la générosité du héros serviteur de l'Etat (*Le Cid, Cinna, Horace*), mais l'on note aussi que certaines de ces figures héroïques sont tournées vers la rébellion. Quelles formes cette révolte prend-elle sur les scènes baroque et classique? Dans quels types de personnages s'incarne-t-elle? Quels discours mobilise-t-elle? Pour porter quelles valeurs et répondre à quels enjeux politiques? Telles seront quelques-unes des questions abordées dans ce cours consacré à l'étude de *Nicomède* (1651) de Pierre Corneille et de *Mithridate* (1673) de Jean Racine.

Ouvrages obligatoires à garder avec soi tout le semestre et à avoir lu **avant le premier cours** : Corneille, *Nicomède* (1651) Racine, *Mithridate* (1673)

UE 3 PHILOSOPHIE

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h + 1h30 CM par semaine)
= (42h)

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE

Noms des enseignantes : CM/TD : **Claire LOUGUET, Zoé MC CONAUGHEY**

Aristote, Ethique à Nicomaque.

Présentation du cours : Aristote, dans l'*Éthique à Nicomaque*, est le premier penseur occidental à avoir proposé de façon systématique une science de l'action humaine. Cette "science" a un statut singulier. En effet, elle n'est pas théorique, puisqu'elle ne porte pas sur un objet dont les caractéristiques sont constantes, voire nécessaires, mais sur l'action, qui appartient au domaine du probable et du contingent. Il s'agit donc

d'une science pratique, et, partant, d'une science qui a un statut particulier dans l'épistémologie aristotélicienne. Le cours proposera une introduction aux concepts et les séances de TD seront consacrées à une lecture suivie de l'œuvre.

Pré-requis : Cours de philosophie de Terminale + **avoir lu l'*Éthique à Nicomaque* (trad. Tricot - voir ci-dessous).**

Compétences visées : Se familiariser avec l'œuvre d'Aristote. Apprendre à analyser un texte et à en dégager la structure argumentative.

Temps de travail personnel : 40 heures par semestre (hors cours).

Bibliographie :

1) À lire avant le premier cours :

- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Paris : Vrin. **Les étudiants doivent se procurer l'œuvre dans cette traduction et l'avoir lue avant le premier cours.**

2) Autres références :

- On se référera utilement à la traduction de l'*Éthique à Nicomaque* par R. Bodéüs en GF.

- Gauthier R. A. & Jolif J. Y., *Aristote. L'Éthique à Nicomaque* (4 volumes). Introduction, traduction et commentaire. Louvain, 1958-1959.

La lecture des ouvrages suivants est vivement recommandée :

- Platon, *La République*
- Platon, *Phédon*
- Aristote, *Traité de l'Âme*
- Aristote, *Mouvement des animaux*

Contrôle des connaissances :

Session 1 (contrôle continu) : 2 interrogations écrites, 20 minutes. Coefficient 25%. 1 note de participation aux activités du TD. Coefficient 25%. 2 écrits de 4h (commentaire de texte). Coefficient 50%.

Session 2 (contrôle terminal) : 1 exposé oral (explication de texte). Préparation 1h, exposé 20 min.

UE 4 HUMANITÉS

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (24h)

Noms des enseignantes : **Caroline GRAPA, Sarah TROCHE**

Introduction aux Humanités

Le hasard. Littérature et philosophie.

« Comment s'étaient-ils rencontrés ? Par hasard, comme tout le monde ». C'est l'*incipit* du roman de Denis Diderot, *Jacques le fataliste et son maître*, qui nous servira de point de départ. Le cours portera sur les liens entre la forme narrative, les événements romanesques et les notions philosophiques impliquées. La première partie du cours proposera d'étudier la conduite du récit et les représentations du hasard dans ce roman de la route, qui multiplie les aventures, les rencontres, les coïncidences fortuites, événements imprévus, les aléas météorologiques. La seconde partie développera quelques questions philosophiques à partir de notions

repérées dans le texte comme le destin, la liberté ou le jeu.

Lecture à faire pour la rentrée :

Denis Diderot, *Jacques le fataliste et son maître*, éd. Y. Belaval, Gallimard, coll. Folio Classiques.

Des extraits de textes seront proposés sur moodle (extraits des *Etats et empires de la Lune*, de Cyrano de Bergerac, de contes de Voltaire ; extraits de textes philosophiques portant sur le hasard : Aristote, Pascal, Diderot, Bergson principalement).

UE 5 SCIENCES DU LANGAGE

(3 crédits – coef.1) (CM de 2h par semaine) = (24h)

LINGUISTIQUE GENERALE POUR NON SPECIALISTES

Nom de l'enseignant : Communiqué à la rentrée

Pré requis : Aucun

Contenu : Ce cours d'introduction se propose de fournir quelques éléments de réponse aux questions que l'on peut se poser sur le langage, et d'en susciter de nouvelles. Dans un premier temps, l'objet de la linguistique et certaines notions élémentaires (signe, distinction langue/parole, opposition entre grammaire descriptive et grammaire prescriptive, distinction synchronie/diachronie, etc.) seront précisément définis, avant que la discipline ne soit présentée dans sa diversité (dimensions sociales du langage, familles de langue du monde, etc.).

Compétences visées : Capacité à aborder l'étude d'une langue naturelle de façon systématique ; aptitude à s'orienter dans les différentes branches de la discipline.

Bibliographie :

Dortier, Jean-François. 2010. *Le langage*. Editions Sciences Humaines.

Fromkin, Victoria, Robert Rodman & Nina Hyams. 2007. *An introduction to language* (8^e édition). Thomson.

Labov, William. 1976. *Sociolinguistique*. Minuit.

Lewis, M. Paul (éd.). 2009. *Ethnologue: Languages of the World*, 16^e édition. Dallas, Tex.: SIL International.
Version en ligne : <http://www.ethnologue.com>.

Pinker, Steven. 2008. *L'instinct du langage*. Odile Jacob.

Evaluation : CC (2 épreuves écrites de 2h)

UE 6 ARTS

(3 crédits – coef.1) (CM de 2h par semaine) = (24h)

INTRODUCTION AUX ARTS 1 : CINEMA, MUSIQUE

Enseignement commun à tous les parcours de la licence Arts (hors arts plastiques) et la licence Humanités

Programmes : communiqués à la rentrée.

Cinéma

Musique

UE 7 LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (24h)

MYTHOLOGIE GRECO-ROMAINE.

Nom de l'enseignante : **Florence KLEIN**

Enseignement : Lire les mythes

Pré requis : aucun, sinon avoir de l'intérêt pour la mythologie gréco-romaine.

Contenu : Ce cours vise à connaître mieux, et à apprendre à analyser de manière critique, la mythologie gréco-romaine. Après une réflexion préalable sur les principaux courants d'interprétation de la mythologie classique, nous étudierons dans le détail plusieurs grandes histoires mythologiques, plus ou moins connues des étudiants, en attirant l'attention sur la plasticité du mythe et la diversité des formes dans lesquelles il peut s'incarner. Il s'agira avant tout d'apprendre à « lire » ces mythes c'est-à-dire à interpréter leur mise en œuvre toujours singulière, en tenant compte de la spécificité de la version qui en est donnée, de son contexte particulier (culturel, littéraire, idéologique etc), du genre, de l'œuvre ou du type de document dans laquelle elle apparaît... L'accent sera donc mis à chaque fois sur la confrontation des différentes versions d'un même mythe dans des textes différents.

Compétences visées : Elles sont de trois ordres :

1. une consolidation ou un enrichissement en culture générale, en l'occurrence dans le domaine de la mythologie et la littérature classiques.
2. une initiation au travail de recherche et d'analyse de l'information (en l'occurrence, il s'agira pour les étudiants de faire des recherches personnelles sur tel ou tel mythe, et de savoir interpréter de manière critique le résultat de ces recherches), ainsi qu'aux méthodes de l'analyse de textes littéraires.

3. une consolidation et une incitation en matière d'expression, écrite et orale (en ce premier semestre, il s'agira, par exemple, de présenter tel récit mythique en en précisant bien les données contextuelles).

Bibliographie : Il est bon que les étudiants possèdent un dictionnaire de mythologie qu'ils consultent avec facilité et plaisir. En cours de semestre, vous serez amenés à consulter régulièrement *Le Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine* de Pierre Grimal (disponible à la BSA et en libre accès à la BU). Vous serez également amenés à consulter le *Manuel de mythologie* de Charles Delattre, Paris, Bréal, 2005.

Il vous sera également demandé de lire, en parallèle du cours, de longs passages de l'*Odyssée* d'Homère et des *Métamorphoses* d'Ovide. N'hésitez pas à commencer la lecture de ces grandes œuvres dès l'été.

Evaluation : CC constitué d'exercices écrits et/ou oraux en classe + CC de 1h

UE 8 LANGUES ANCIENNES

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (24h)

Présentation générale de la formation

Cette formation, ouverte à des publics divers et prévue sur deux à trois années, a pour objet d'amener des étudiants non spécialistes à lire et exploiter un texte ou un document présentant du grec ancien aux fins de leurs recherches, en particulier en philosophie, en histoire, archéologie et histoire de l'art (cette liste n'étant pas exhaustive).

Au terme de la formation, l'étudiant connaît les structures de la langue, il peut reconnaître les formes des mots et traduire des documents tels que les inscriptions, il est capable de lire et travailler sur un texte grec directement en s'aidant de traductions et de grammaires, mais en affinant sa lecture et le repérage des concepts mis en œuvre à partir de ses connaissances et de ses capacités à apprécier le sens des termes dans leurs différents contextes (utilisation judicieuse des dictionnaires, etc.)

Au choix

[Latin niveau 1](#)

[Latin niveau 2](#)

[Grec niveau 1](#)

[LATIN niveau 1](#)

Débutant Semestres 1 et 2

Nom de l'enseignante : : Communiqué à la rentrée

Pré-requis : Maîtrise des fondamentaux de la grammaire française

Objectifs :

Initiation au système de la langue latine

Maîtrise de notions essentielles de la morphologie et de la syntaxe latines

Apprentissage du vocabulaire le plus courant

Aptitude à analyser des formes dans les textes, à construire et à traduire des énoncés brefs

Contenu de la formation :

Le cours comprend deux temps : une présentation du fonctionnement de la langue et une mise en application à travers des exercices gradués et variés.

Exercices gradués et variés de grammaire française et grammaire latine.

Des éléments de culture et d'histoire littéraire seront abordés au gré des textes abordés.

Bibliographie :

Le cours se fait sur des tableaux de morphologie et un corpus d'exercices et de textes ; les deux documents seront distribués par l'enseignante en début de semestre.

Un dictionnaire Latin/Français est indispensable et sera utilisé à l'examen : privilégiez le Gaffiot de poche.

Modalités d'évaluation :

Le cours est en contrôle continu, lequel se compose d'exercices écrits réguliers (en classe et à la maison) et d'un contrôle de fin de semestre d'une durée de 2h.

Lors de ce dernier contrôle, les documents autorisés sont : le dictionnaire Latin/Français et les tableaux de morphologie.

LATIN niveau 2

Renforcement Semestres 1 et 2

Nom de l'enseignant : **Robin GLINATSI**

Pré-requis : Maîtriser les fondements de la langue traités en DUFL 1, ou attester un niveau équivalent.

Objectifs : Maîtrise de notions essentielles de la grammaire et de la morphologie latines -Apprentissage du vocabulaire le plus courant – Capacité à reconnaître des formes et à se repérer dans un texte accompagné de sa traduction – Aptitude à traduire de courts textes d'auteurs.

Contenu de la formation :

- Révision des points abordés en première année.

- Présentation de nouveaux éléments de morphologie et de syntaxe.

- Exercices divers et en particulier, traduction de textes de différents types.

Des éléments de culture et d'histoire littéraire seront abordés au gré des textes étudiés.

Bibliographie :

- Un dictionnaire Latin/Français (de préférence le Gaffiot de poche).

- Il est bon d'avoir une grammaire ; des tableaux de morphologie seront distribués par l'enseignant en début d'année.

Modalités d'évaluation :

Le cours est en contrôle continu, lequel se compose d'exercices écrits réguliers (en classe et à la maison) et d'un contrôle de fin de semestre d'une durée de 2h.

Lors de ce dernier contrôle, les documents autorisés sont : le dictionnaire Latin/Français et les tableaux de morphologie.

GREC ANCIEN

Débutant

Intitulé : Grec niveau 1

Nom de l'enseignante : **Léna BOURGEOIS**

Pré-requis : Maîtrise des rudiments de la grammaire française

Objectifs :

En première année, l'étudiant apprend l'alphabet et la lecture du grec sous ses différentes formes (éditions modernes, épigraphie, etc.). Il acquiert les structures générales de la langue (organisation des voix, des cas, des personnes, système des propositions...) et les notions de base de la grammaire et de la morphologie du grec ancien ainsi que le vocabulaire le plus courant.

Contenu prévisionnel de la formation :

Etude des chapitres 1 à 5 du manuel *Hermaion*

Exercices d'entraînement à la maison : quelques exercices grammaticaux ou courtes phrases de thème/version pour assimiler les éléments vus en cours

Bibliographie

Manuel de base :

Vernhes J.V., Hermaion. *Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 1996

Dictionnaire de base :

Georgin, *Dictionnaire Grec-Français*, Hatier, 2004.

Allard J. et Feuillâtre E., *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972

Bailly A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950

Bertrand J., *Nouvelle grammaire grecque*, Paris, Ellipses, 2000

Martin F., *Les mots grecs*, Paris, Hachette, 1937

Ragon E., *Grammaire grecque*, entièrement refondue par A. Dain, Paris, Nathan, 2001

Modalités d'évaluation :

Contrôle Continu comportant :

-des interrogations écrites en cours

-au terme de chaque semestre, un devoir écrit de 2h incluant : courte version d'un texte d'auteur, questions de grammaire et de morphologie à partir du texte proposé. Documents autorisés : dictionnaire grec/français et tables morphologiques.

UE 9 LANGUES VIVANTES

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (24h)

Au choix : Anglais (Lettres modernes) - autres langues pôle LANDSAL

N.B. : vous pouvez choisir d'autres langues. Dans ce cas, les cours sont organisés par le pôle LANSAD

ANGLAIS

Noms des enseignants : **Léo COURBOT, Nathalie LE SAFFRE, Blanche SIZAIRE.**

- **Pré-requis :** niveau B1 acquis ou en cours d'acquisition (CECRL)

- **Objectifs :** consolider le niveau B1 et préparer le niveau B2

- **Nombre d'heures de travail en autonomie :** 12h minimum

- **Compétences visées :** pratique de l'anglais dans le cadre d'études littéraires. Spécialisation dans le domaine littéraire, journalistique et / ou de l'éducation. Approfondissement des activités et compétences langagières : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.

- **Contenu de la formation :** étude et analyse de documents authentiques littéraires, journalistiques et culturels (extraits de romans, théâtre, poésie, articles de presse, documents audio ou vidéo...) pour améliorer la compréhension (écrite et orale) et la production (écrite et orale). Révisions grammaticales et réflexion sur

la langue pour consolider les bases linguistiques et améliorer les compétences de compréhension et de production. Introduction à la traduction littéraire et journalistique.

Le TD sera composé de séquences thématiques qui rassembleront plusieurs documents autour d'un même sujet, avec des objectifs et compétences spécifiques à chaque séquence.

- Modalités d'évaluation :

- Session 1 : Contrôle Continu (les évaluations sont organisées par les intervenants au cours du semestre selon leur programmation : DST, DM, Oral...)
- Session 2 : Oral

UE 10 INTÉGRATION

(3 crédits – coef.1)

<http://www.univ-lille.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10/s1/>

LICENCE HUMANITÉS

SEMESTRE 2

UE 1 HISTOIRE

(3 crédits – coef.1) (CM de 2h par semaine et TD de 2h par semaine) = (48h)

INITIATION A L'HISTOIRE MEDIEVALE

Noms des enseignants : **Charles MERIAUX, Marie-Hélène MERESSE**

Compétences visées : Maîtrise des repères chronologiques et spatiaux ; Maîtrise du vocabulaire et des notions ; commentaire de documents ; rédaction d'un propos organisé et argumenté.

Contenu de la formation : « L'Occident, fin Ve- fin XIe siècle »

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture et assimilation des manuels, extraits de manuels ou articles indiqués en bibliographie. Lecture et commentaire de documents. Préparation d'exercices rédigés.

Bibliographie succincte : Voir fascicule et lectures obligatoire sur Moodle.

INITIATION A L'HISTOIRE MODERNE

Noms des enseignants : **Marie-Laure LEGAY, Sophie HASQUENOPH, Marjorie MEISS, Jean d'ANDLAU.**

Compétences visées : connaissances générales des sociétés de l'époque moderne.

Contenu de la formation :

Partie 1. La France du XVI^e siècle

Partie 2. Humanisme, Renaissance et réformes

Partie 3. L'idéal humaniste en péril

Bibliographie succincte :

Les outils de travail : Christophe Blanquié, *Les institutions de la France des Bourbons (1589-1789)*, Belin sup., 2003 ; Laurent Bourquin, *Dictionnaire historique de la France moderne*, Belin 2005 ; Guy Cabourdin et Georges Viard, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, A.Colin, 1990.

Les manuels et ouvrages généraux : Lucien Bély, *La France moderne (1498-1789)*, Paris PUF, « collection 1^{er} cycle », 1995.

Joël Cornette, *L'affirmation de l'Etat absolu (1515–1652)*, Paris « Hachette supérieur », 1994.

Pierre Goubert et Daniel Roche, *Les Français et l'Ancien Régime*, 2 vol.Paris, A.Colins, 1985.

HISTOIRE MEDIEVALE ET MODERNE

Le TD reprend le programme du CM, en précisant les bases institutionnelles et en travaillant à l'aide de documents.

UE 2 LETTRES MODERNES

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (48h)

POESIE ET POETIQUE DES XIX^E-XX^E SIECLES

Nom de l'enseignante : **Barbara BOHAC**

« Il faut toujours être ivre », a écrit Baudelaire. « Mais de quoi ? de vin, de poésie ou de vertu, à votre guise ». Et cela pour « ne pas sentir l'horrible fardeau du Temps ».

Les deux œuvres au programme, *Les Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire (coll. Livre de Poche Classiques) et *Alcools* de Guillaume Apollinaire (coll. Poésie/Gallimard) nous permettront de réfléchir à des questions de temporalité sans les séparer des formes poétiques par lesquelles elles s'expriment.

Qu'est-ce que « la modernité baudelairienne » et le « modernisme » d'Apollinaire ? C'est ce que nous nous efforcerons d'éclaircir en étudiant les formes-sens que sont les poèmes.

Œuvres au programme :

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, éd. John E. Jackson, Paris, Librairie Générale française, coll. Livre de Poche Classiques n° 677, 1999 [1^e public 1972].

Guillaume Apollinaire, *Alcools*, Paris éd. G. Prunelle, GF, 2013.

LITTERATURES COMPAREES LE SAVANT FOU ET LA FABRIQUE DE L'HOMME

Noms des enseignants : **Nicolas AUDE, Catherine DUMAS, Isabelle SAFA**

Une tradition littéraire déjà ancienne présente souvent la figure du savant dans son lien avec la démesure. Nous nous intéresserons ici à des œuvres du XIX^e siècle qui associent la figure du savant « fou », qu'il soit un manipulateur machiavélique ou un imprudent, à la création de monstres ou d'êtres artificiels dont l'apparence semble humaine. Ces créatures n'en constituent pas moins souvent des dangers pour ceux qui les approchent, et les inventions comportent leurs limites.

Œuvres au programme

E.T.A Hoffmann, *L'Homme au sable*, trad. Henry Egmont, éd. Sillage, 2018.

Mary Shelley, *Frankenstein*, trad. Joe Ceurvorst, éd. J.-P. Naugrette, Le Livre de Poche, Classiques.

Jules Verne, *Le Château des Carpathes*, Le Livre de Poche.

UE 3 PHILOSOPHIE

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h + 1h30 CM par semaine)
= (42h)

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE Philosophie générale

Nom de l'enseignante **Gabrielle RADICA : CM** et **Nassim EL KABLI : TD**

Le bien

Présentation :

Le cours constitue une introduction générale à la philosophie morale. La catégorie du bien a été choisie pour son caractère principal, et parce qu'elle permet d'introduire aux notions-clefs de la philosophie morale. On peut en effet, à partir du bien, accéder à une réflexion sur le bonheur, la perfection, la vertu et le plaisir ; sur le devoir et l'intérêt ; sur la vie bonne et le bien agir ; on peut aussi comprendre comment se départagent les grandes options morales (déontologiques ou téléologiques ; utilitaristes ; hédonistes), en fonction de la priorité qui est donnée tantôt au point de vue objectif, tantôt au point de vue subjectif, tantôt au singulier tantôt au général, à la question de la fin ou à celle des moyens, etc.

Cette introduction à la morale s'appuiera sur les textes d'Aristote, Spinoza, Hume, Kant, Nietzsche, ainsi que sur des auteurs moins connus, représentants de courants pessimistes, sceptiques, matérialistes ou encore épicuriens (La Rochefoucauld, Nicole, Helvétius, La Mettrie).

Compétences visées :

Acquérir une culture générale en philosophie morale, comprendre l'ampleur du domaine, ses méthodes, ses termes, sa rigueur propre ; savoir identifier les arguments principaux des grandes familles morales (eudémoniste, conséquentialiste, etc.) et les repérer dans tout type de discours, savant ou profane.

Modalités de contrôle : Session 1 : 2 écrits de 4h et note de participation aux exercices et oraux des TD
CT : un écrit de 4h

Bibliographie:

1) à lire avant le premier cours :

Aristote, *Ethique à Nicomaque*

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs* (NB, en GF-Flammarion, l'ouvrage s'intitule *Métaphysique des mœurs, I. Fondation*, dans la traduction d'A. Renaut)

Nietzsche, *Par delà le bien et le mal ; La généalogie de la morale*

2) autres références :

Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale, dir. Monique Canto-Sperber, Paris, PUF, 2004.

Jaffro, Laurent, « Ethique et morale », *Notions de philosophie*, dir. D. Kambouchner, 3 vol., Paris, Folio, t. III, 1995.

Grenier, Hubert, *Les grandes doctrines morales*, Paris, PUF, QSJ ?, 1989.

Hume, David, *Traité de la nature humaine*, II et III ; *Enquête sur les principes de la morale*

Platon, *République*, *Phèdre*

Spinoza, *Ethique*, III-V

UE 4 HUMANITÉS

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (24h)

APPROFONDISSEMENT DES FONDAMENTAUX : HISTOIRE

Nom de l'enseignante : **Caroline HUSQUIN**

« LA CITÉ DANS LES MONDES GREC ET ROMAIN »

Pré-requis : aucun (si ce n'est les connaissances de base en histoire grecque et romaine acquises au premier semestre)

Compétences visées : Familiarisation avec le concept de « cité » dans les mondes grec et romain antiques ; apprentissage des méthodes d'analyse historique ; capacité à rédiger une dissertation historique, un commentaire de document, une fiche de lecture et une bibliographie.

Contenu de la formation : Présentation des fondements, des caractéristiques et du fonctionnement de la cité dans les mondes grec et romain, dans ses différentes réalités, depuis la Période archaïque jusqu'à l'Antiquité tardive ; participation active des étudiants à travers des exercices visant à les initier à la méthodologie historique, tout en approfondissant leur connaissance de l'Histoire grecque et de l'Histoire romaine.

Bibliographie succincte (en plus des manuels de base) :

Hansen, M.H., *Polis*, trad. fr. Fr. Regnot, Paris, 2008 (Histoire, 92).

Hansen, M.H., *Polis et cité-état*, trad. fr. A. Hasnaoui, rev. et augm. par M.H. Hansen, Paris, 2001 (Histoire, 50).

Jacques, Fr., *Les cités de l'Occident romain. Du I^{er} siècle avant J.-C. au IV^e siècle après J.-C.*, Paris, 1990 (La roue à livres. Documents, 1).

Lafon, X., Marc, J.-Y. et Sartre, M., *La ville antique*, réimpr. augm., Paris, 2011 (Points. Histoire, 450 ; Histoire de l'Europe urbaine, 1).

Évaluation : CC (exposés + contrôles écrits)

UE 5 SCIENCES DU LANGAGE

(3 crédits – coef.1) (CM de 2h par semaine) = (24h)

LINGUISTIQUE GENERALE POUR NON SPECIALISTES

Nom de l'enseignant : Communiqué à la rentrée

Ce cours représente la suite du cours du S1, le programme détaillé sera communiqué à la rentrée.

UE 6 ARTS

(3 crédits – coef.1) (CM de 2h par semaine) = (24h)

INTRODUCTION AUX ARTS 2 : THEATRE, DANSE

Enseignement commun à tous les parcours de la licence Arts (hors arts plastiques) **et à la licence Humanités**

Programmes : communiqués à la rentrée.

UE 7 LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (24h)

LITTERATURES ET CIVILISATIONS GRECQUES ET ROMAINES

Nom de l'enseignante : **Peggy LECAUDE**

Prérequis : Aucun

Contenu : Le cours consiste en l'étude d'un corpus de textes antiques illustrant un thème donné : il permet de découvrir un large choix d'auteurs et d'œuvres classiques, plus ou moins connus, et de les aborder selon les problématiques et les approches pertinentes.

Le thème choisi pour cette année est la représentation de l'autre dans la littérature et la culture grecques et romaines.

La première moitié du cours examinera les représentations des non-grecs (notamment les Troyens et les Perses) dans la littérature grecque des époques archaïque et classique à travers la lecture d'extraits de l'*Illiade* et de tragédies (Eschyle, *Les Perses*, Euripide, *Médée*). Les résultats de nos analyses seront confrontés aux emplois qui sont faits du modèle grec par des auteurs modernes d'études sur les relations en Orient et Occident.

La deuxième moitié du cours portera sur les représentations romaines de l'autre dans une sélection de textes latins allant des comédies de Plaute (époque archaïque) aux *Satires* de Juvénal (époque post-classique). En lien avec la première partie du cours, les caractéristiques attribuées aux orientaux par les Grecs seront comparées à celles qui leurs sont attribuées par les Romains. On étudiera également la manière ambivalente dont les Romains se représentaient les Grecs eux-mêmes, à la fois modèles à suivre et figures-repoussoirs au même titre que d'autres peuples d'Orient.

Compétences visées : Le cours offrira une connaissance des différentes époques de l'histoire grecque et romaine, ainsi que des genres littéraires et des pratiques culturelles de l'Antiquité. Il abordera également les utilisations faites de l'Antiquité par des auteurs modernes à travers la lecture critique d'extraits.

Il fournira aussi les outils permettant d'analyser et de commenter un texte en le plaçant dans un contexte littéraire, culturel et historique plus large, et consolidera la capacité à formuler une problématique et à rédiger un exposé écrit ou oral.

Bibliographie :

- Saïd E., *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980
- Saïd S., Trédé M., Le Boulluec A., *Histoire de la littérature grecque*, Paris, PUF, 1997
- Zehnacker H. et Fredouille J.-C., *Littérature latine*, Paris, PUF, 2005.

UE 8 LANGUES ANCIENNES

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (24h)

Au choix

Latin niveau 1

Latin niveau 2

Grec niveau 1

Présentation générale de la formation

Cette formation, ouverte à des publics divers et prévue sur deux à trois années, a pour objet d'amener des étudiants non spécialistes à lire et exploiter un texte ou un document présentant du grec ancien aux fins de leurs recherches, en particulier en philosophie, en histoire, archéologie et histoire de l'art (cette liste n'étant pas exhaustive).

Au terme de la formation, l'étudiant connaît les structures de la langue, il peut reconnaître les formes des mots et traduire des documents tels que les inscriptions, il est capable de lire et travailler sur un texte grec directement en s'aidant de traductions et de grammaires, mais en affinant sa lecture et le repérage des concepts mis en œuvre à partir de ses connaissances et de ses capacités à apprécier le sens des termes dans leurs différents contextes (utilisation judicieuse des dictionnaires, etc.)

LATIN niveau 1

Débutant Semestres 1 et 2

Nom de l'enseignant : Communiqué à la rentrée

Pré-requis : Maîtrise des fondamentaux de la grammaire française

Objectifs :

Initiation au système de la langue latine

Maîtrise de notions essentielles de la morphologie et de la syntaxe latines

Apprentissage du vocabulaire le plus courant

Aptitude à analyser des formes dans les textes, à construire et à traduire des énoncés brefs

Contenu de la formation :

Le cours comprend deux temps : une présentation du fonctionnement de la langue et une mise en application à travers des exercices gradués et variés.

Exercices gradués et variés de grammaire française et grammaire latine.

Des éléments de culture et d'histoire littéraire seront abordés au gré des textes abordés.

Bibliographie :

Le cours se fait sur des tableaux de morphologie et un corpus d'exercices et de textes ; les deux documents seront distribués par l'enseignante en début de semestre.

Un dictionnaire Latin/Français est indispensable et sera utilisé à l'examen : privilégiez le Gaffiot de poche.

Modalités d'évaluation :

Le cours est en contrôle continu, lequel se compose d'exercices écrits réguliers (en classe et à la maison) et d'un contrôle de fin de semestre d'une durée de 2h.

Lors de ce dernier contrôle, les documents autorisés sont : le dictionnaire Latin/Français et les tableaux de morphologie.

LATIN niveau 2

Renforcement Semestres 1 et 2

Nom de l'enseignant : **Robin GLINATSI**

Pré-requis : Maîtriser les fondements de la langue traités en DUFL 1, ou attester un niveau équivalent.

Objectifs : Maîtrise de notions essentielles de la grammaire et de la morphologie latines -Apprentissage du vocabulaire le plus courant – Capacité à reconnaître des formes et à se repérer dans un texte accompagné de sa traduction – Aptitude à traduire de courts textes d'auteurs.

Contenu de la formation :

- Révision des points abordés en première année.

- Présentation de nouveaux éléments de morphologie et de syntaxe.

- Exercices divers et en particulier, traduction de textes de différents types.

Des éléments de culture et d'histoire littéraire seront abordés au gré des textes étudiés.

Bibliographie :

- Un dictionnaire Latin/Français (de préférence le Gaffiot de poche).

- Il est bon d'avoir une grammaire ; des tableaux de morphologie seront distribués par l'enseignant en début d'année.

Modalités d'évaluation :

Le cours est en contrôle continu, lequel se compose d'exercices écrits réguliers (en classe et à la maison) et d'un contrôle de fin de semestre d'une durée de 2h.

Lors de ce dernier contrôle, les documents autorisés sont : le dictionnaire Latin/Français et les tableaux de morphologie.

GREC ANCIEN niveau 1
Débutant Semestres 1 et 2

Nom de l'enseignante : **Léna BOURGEOIS**

Pré-requis : Maîtrise des rudiments de la grammaire française

Objectifs :

En première année, l'étudiant apprend l'alphabet et la lecture du grec sous ses différentes formes (éditions modernes, épigraphie, etc.). Il acquiert les structures générales de la langue (organisation des voix, des cas, des personnes, système des propositions...) et les notions de base de la grammaire et de la morphologie du grec ancien ainsi que le vocabulaire le plus courant.

Contenu prévisionnel de la formation :

Etude des chapitres 6 à 10 du manuel *Hermaïon*

Exercices d'entraînement à la maison : quelques exercices grammaticaux ou courtes versions pour assimiler les éléments vus en cours

Bibliographie

Manuel de base :

Vernhes J.V., Hermaïon. *Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 1996

Dictionnaire de base :

Georgin, *Dictionnaire Grec-Français*, Hatier, 2004.

Allard J. et Feuillâtre E., *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972

Bailly A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950

Bertrand J., *Nouvelle grammaire grecque*, Paris, Ellipses, 2000

Martin F., *Les mots grecs*, Paris, Hachette, 1937

Ragon E., *Grammaire grecque*, entièrement refondue par A. Dain, Paris, Nathan, 2001

Modalités d'évaluation :

Contrôle Continu comportant :

-des interrogations écrites en cours

-au terme de chaque semestre, un devoir écrit de 2h incluant : courte version d'un texte d'auteur, questions de grammaire et de morphologie à partir du texte proposé. Documents autorisés : dictionnaire grec/français et tables morphologiques.

UE 9 LANGUES VIVANTES

(3 crédits – coef.1) (TD de 2h par semaine) = (24h)

Au choix : Anglais Lettres modernes) autres langues pôle LANDSAL

N.B. : vous pouvez choisir d'autres langues. Dans ce cas, les cours sont organisés par le pôle LANSAD

ANGLAIS

Noms des enseignants : **Léo COURBOT, Nathalie LE SAFFRE, Blanche SIZAIRE.**

Ce cours représente la suite du cours du S1

UE 10 PROJET PERSONNEL DE L'ÉTUDIANT

(3 crédits – coef.1) : 10 séances de 2h (20hTD)

Culture numérique

Présentation des disciplines majeures et des débouchés professionnels.

[Evaluation : TER ou projet en lien avec un métier.](#)

Stage parmi les modalités d'évaluation de l'UE.